



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 64 - octobre 2021

ÉDITO

Nos différents dispositifs de vaccination contribuent à créer les conditions du droit au vaccin pour tous, malgré les énormes inégalités sociales dans l'accès à la santé que connaît notre pays depuis longtemps, et qui se sont confirmées et confortées dans la crise sanitaire.

Il suffit de comparer les taux de vaccination par commune pour retrouver la carte des inégalités sociales ! Plus de 90% dans les communes riches de l'ouest, moins de 50% à Vénissieux et dans les villes populaires.

Si l'État s'était appuyé sur les médecins de proximité, s'il avait donné des moyens pour recréer dans tous les quartiers des centres de santé accessibles et en lien avec les habitants, cela aurait été différent.

Nous savons pourtant que le monde ne pourra sortir de cette pandémie, durablement, qu'en permettant à l'ensemble de la population d'accéder au vaccin. Pour vaincre la pandémie, deux mesures sont indispensables : reconnaître tous les vaccins agréés par l'OMS et lever la propriété intellectuelle sur la production des vaccins pour en faire un bien public mondial et stopper ainsi la course au profit. C'est possible d'enclencher la procédure de licence publique. C'est l'existence d'un vaccin non breveté qui a permis, en son temps, l'éradication de la poliomyélite. La France devrait être à la pointe de cette campagne, mais avec ce régime des premiers de cordée, elle est, avec l'Union européenne, la meilleure alliée des Big Pharma.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

Sur trois milliards de doses de vaccins anti Covid inoculées dans le monde,

1%

seulement est allé à l'Afrique.



EVOLUTION DU DISPOSITIF DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Dès la mi-janvier 2021, la Ville de Vénissieux, avec l'Agence Régionale de Santé et la CTPS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Vénissieux, s'est engagée dans l'organisation de la vaccination contre la Covid-19. Après une première phase au CDHS (Centre Départemental d'Hygiène Sociale), une seconde jusqu'au 28 août, salle Irène- Joliot- Curie, un camion aménagé et adapté à la vaccination, mis à disposition par l'Établissement Français du Sang, stationne chaque jour, du lundi au vendredi, dans tous les quartiers, depuis le 1er septembre 2021. Un dispositif mobile de vaccination contre la Covid-19, au plus près des habitants.

Un nouveau dispositif sera déployé et installé dans différentes salles communales pour les mois de novembre et décembre, à partir du 3 novembre 2021 :

- Lundi et mardi : Maison des Fêtes et des Familles (Salle n°1), 20 avenue de la Division Leclerc.
- Mercredi et jeudi : Halle à Grains, 85 boulevard du Dr Coblod.
- Vendredi : Foyer Vaillant Couturier, 45 Vaillant Couturier et CDHS, 5 Place de la Paix.

Durant toute la crise sanitaire, notre Ville a su être réactive, pragmatique et volontariste. Je tiens à remercier tous les agents déployés sur le terrain, tous les services de notre mairie mobilisés, tous les Vénissiens et le tissu associatif qui ont fait preuve de solidarité. Cet engagement de tous les instants se poursuivra tant que le virus n'aura pas disparu, car la pandémie n'est toujours pas derrière nous.

Sur l'ensemble du territoire national, une corrélation a été établie entre les quartiers populaires et un taux de vaccination plus faible. Dans l'agglomération, c'est le cas notamment à Vaulx-en-Velin, Saint-Fons et Vénissieux.

Les maires et leurs équipes qui ont pallié, à bien des niveaux, l'absence de l'État sont en droit d'attendre un bilan de la gestion de cette crise sanitaire. A-t-on tiré toutes les leçons des dysfonctionnements ? L'État a-t-il compris que son organisation pyramidale, et centralisée s'est cassé les dents sur la réalité du terrain, que les décisions qu'il a prises sans l'engagement total des communes ont eu une portée limitée ?

Michèle PICARD - Maire

CRÉATION DE LA LIGNE DE TRAMWAY T10 (GARE DE VÉNISSIEUX/GERLAND)

La ligne T10, dans un tracé encore provisoire, c'est une ligne de 7,4 km entre la Gare de Vénissieux et Gerland en passant par Saint-Fons, de 14 ou 16 stations, pour un temps de parcours estimé à 24 minutes par le Sytral. 22 000 voyageurs par jour sont attendus d'ici 2030.

Sa réalisation est prévue pour 2025.

Les enjeux sont multiples et essentiels pour le Vénissieux d'aujourd'hui et le Vénissieux de demain. Le premier concerne le tracé dans notre ville, qui n'est pas encore tranché. Par l'avenue Jean-Jaurès ou par le boulevard Laurent-Gérin ?

Le positionnement des stations par rapport aux potentialités économiques et résidentielles, l'insertion du tramway dans les quartiers traversés conditionnent la réalisation et la réussite de cette ligne.

Chacun sait que si l'on veut réduire la pollution, lutter contre le réchauffement climatique, il faut développer encore et encore les transports en commun, et accompagner socialement cette transition indispensable. Ce que notre majorité a défendu auprès du Sytral avec la mise en place depuis janvier dernier de deux abonnements solidaires.

A Vénissieux, en juin dernier, 4368 personnes avaient déjà bénéficié de la gratuité totale, 3617 de l'abonnement à 10 euros.

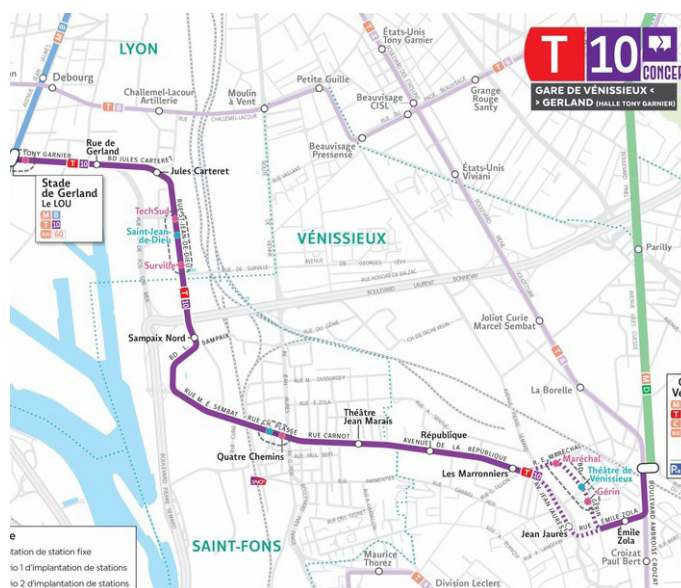
La ligne T10 favorisera la continuité des déplacements en vélo, avec de nouveaux itinéraires cyclables sécurisés et continus. Des complémentarités s'annoncent déjà avec l'aménagement du prochain réseau express vélo à l'échelle de la Métropole. Elle sera aussi un levier de la reconfiguration du quartier de la gare à Vénissieux, point multimodal avec le métro D, le tramway T4, et bientôt le T10. Un autre atout concerne l'emploi, auquel les questions de mobilité sont aussi liées.

La nouvelle ligne accompagnera le développement économique des territoires périphériques. La ligne T10 desservira en effet les zones d'activités de l'Arsenal, Carnot, République et des ERM sur Vénissieux et reliera les territoires à la Vallée de la Chimie nord et au port Édouard Herriot. Elle desservira le futur collège intercommunal, avenue de la République, avec des élèves de Vénissieux et de Saint-Fons.

La ligne T10 c'est une autre façon de penser la mobilité en reliant les villes de la 1ère couronne entre elles, contrairement aux schémas classiques, et aujourd'hui dépassés, de la périphérie vers la ville centre.

Vivre mieux et effacer les fractures territoriales, telle est l'ambition de la ligne T10 qui consolide ainsi le rôle et la place de Vénissieux dans une métropole plus ouverte et plus cohérente.

Michèle PICARD - Maire



» Le T10 c'est plus qu'un projet de transport. Il sera un moteur de transformation de la ville en redynamisant les quartiers concernés et en améliorant le cadre de vie.

Ce développement du réseau de tramway s'inscrit dans la politique du SYTRAL afin de renforcer la cohésion des territoires et d'accompagner les projets du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain en desservant des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et à Vénissieux le Quartier Aulagne et le Quartier des Marronniers, et aussi le nouveau collège dans la commune mais également d'autres quartiers des communes voisines notamment St-Fons.

Les riverains, habitants, acteurs économiques et associatifs se sont emparés de la concertation autour de ce projet structurant, comme ils ont su le faire pour le T4 et le T6. Elle doit permettre d'enrichir le projet

actuel, et apporter les modifications nécessaires.

A l'heure actuelle, il y a plus de 700 contributions dont la moitié privilégient encore la voiture, mais dont les 3/4 pensent être des futurs usagers du T10, souvent en interconnexion avec d'autres modes de transport, et beaucoup pour rejoindre Lyon.

Nous voyons déjà l'intérêt que suscite le projet du T10.

Nous avons besoin de cette concertation pour réussir le T10 et poursuivre ensuite d'autres projets pour des lignes fortes de transport jusqu'à Feyzin ou Corbas, avec le projet d'un pôle multimodal d'échanges des Portes du sud que nous défendons notamment pour décongestionner le quartier gare.

Murat YAZAR - Conseiller municipal

TÉLÉTRAVAIL

La crise sanitaire a modifié nos comportements et précipité l'émergence du télétravail. Cette bascule s'est accomplie dans l'urgence afin de limiter les interactions sociales et la propagation du virus. Il s'agit désormais de l'inscrire dans la durée, comme une perspective d'évolution de l'organisation du travail. Nous devons faire preuve d'équilibre, être à l'écoute des salariés, tout en maintenant la qualité du service rendu aux habitants.

La crise de la Covid-19 est le symptôme d'une planète malade, surexploitée par un modèle économique dévastateur, pour les hommes comme pour la nature.



Le télétravail est une réponse à la protection de l'environnement et à la limitation des émissions de CO2. C'est un premier pas, mais il en faudra beaucoup d'autres. Modes de production, de consommation, de déplacement, ferroutage,

grand plan national de développement des transports en commun, agriculture raisonnée, recours aux circuits courts, partage des richesses, lutte contre les inégalités, refonte de la fiscalité taxant les plus riches, des outils existent pour changer de système et changer de politique.

Michèle PICARD - Maire

➤ Avec le télétravail se pose la question des conditions de travail, de la santé du salarié et de sa charge mentale. Quel accompagnement du salarié qui en fait trop et de celui qui n'arrive pas à travailler lorsqu'il est seul ?

Le travail participe aussi à développer le lien social. Nous ne pouvons construire un monde sans promouvoir et permettre les collectifs humains.

Sophia BRIKH - Conseillère municipale

MARAICHAGE URBAIN



Nous voulons développer l'agriculture urbaine sous toutes ses formes.

Le promoteur propriétaire d'un terrain à usage agricole rue du professeur Roux savait qu'il ne pourrait pas construire. Il a donc répondu

positivement au projet de la Ville de réaliser un espace de maraîchage urbain ambitieux. La ville est désormais propriétaire du foncier qui sera remis à l'entreprise Pistyles qui fera du maraîchage sur presque 4000m2. Le projet se construit en lien avec le centre social, le jardin partagé voisin, d'autres producteurs locaux. Tout un écosystème à faire vivre au service d'une distribution alimentaire en circuit court. Ce projet est une première étape avant les «quartiers fertiles» qui vont étendre le développement de l'agriculture urbaine vénissienne.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

CITÉ ÉDUCATIVE



Les Villes de Vénissieux et de Saint-Fons ont obtenu le label « Cité éducative » permettant de renforcer la prise en charge éducative des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans pour les quartiers Minguettes-Clochettes.

Mais nous devons rester vigilants car le Ministre Blanquer entame une grande entreprise de démantèlement de l'éducation prioritaire. Il est à craindre que les cités éducatives absorbent les financements au risque de créer d'autres inégalités territoriales. A Vénissieux par exemple, les collèges Aragon et Balzac sont hors secteur « Cités éducatives ». De plus, ces deux établissements sont menacés de perdre leur classification REP (fondée sur des critères économiques, sociaux et scolaires transparents), qui serait remplacée par une allocation progressive de moyens en fonction des projets élaborés. A suivre...

Sophia BRIKH - Conseillère municipale

ZÉRO NON RECOURS

Notre ville lance l'expérimentation « Territoire Zéro non-recours », parmi un collectif de 20 structures de la métropole lyonnaise. Il s'agit d'aller vers les personnes en précarité, pour leur faire connaître leurs droits et bien les orienter.

Des familles, des personnes en difficulté ne sollicitent pas les aides auxquelles elles ont droit. Les raisons sont multiples : manque d'information, découragement face aux démarches, crainte d'effets induits, de stigmatisation, estime de soi, dénigrement de ses capacités.

Avec cette expérimentation, un ambassadeur des droits va repérer, écouter et orienter les personnes en précarité. Elle sera portée par le Pimms Médiation Lyon Métropole, et concernera pendant un an le quartier du Moulin-à-Vent, secteur correspondant aux caractéristiques retenues : un peu moins de 15 000 habitants, 18,6% de taux de pauvreté, un centre social très actif.



Le nombre de foyers au RSA a augmenté de 21% entre 2019 et 2021 à Vénissieux.

Dans ce contexte, la réforme de l'assurance chômage du gouvernement est irresponsable, et va accentuer encore un peu plus la précarité et la pauvreté.

L'expérimentation Zéro Non-Recours intervient à un moment où la précarité psychique explose. 2022 sera une année où il faudra à nouveau faire front collectivement, et faire preuve de solidarité.

Michèle PICARD - Maire

POLICE MUNICIPALE

Notre ville a décidé d'attribuer aux agents de la Police municipale l'indemnité spéciale de fonction et l'indemnité d'administration et de technicité. C'est une reconnaissance de la spécificité de ce métier, la prise en compte de la réalité du terrain, qui nous permet aussi de rester attractifs parmi les villes de l'agglomération, en termes de carrière et de recrutement.

La police municipale vénissienne comprend 34 agents. A cet effectif s'ajoutent les ASVP, le Centre de supervision urbain (CSU), la Sécurité civile, l'inspection hygiène et salubrité. En tout, 75 agents se consacrent à la sécurité et à la tranquillité des Vénissiens.

Notre ville ne cesse d'adapter ses dispositifs face à une délinquance et des incivilités qui changent, et qui rongent la vie des quartiers. Notre objectif pour 2021 est de tripler les effectifs ASVP, ce qui permettra de recentrer la Police Municipale sur son cœur de mission en matière de sécurité publique. En 2022, nous continuerons de développer la vidéo-protection, avec 24 caméras supplémentaires sur 132 actuelles. Nous renforcerons nos actions de prévention sur les addictions, la santé publique, la sécurité routière.

Lutter contre la délinquance et les incivilités, c'est une concertation et une collaboration étroite avec tous nos partenaires : la police nationale, la justice, les bailleurs, le Sytral. Vénissieux est à la pointe des dispositifs comme en 2012 avec la mise en place de la Zone de Sécurité Prioritaire des Minguettes. En 2017 nous avons demandé d'expérimenter le dispositif de police de sécurité du quotidien. Et en 2019, notre ville a fait partie des 30 premiers quartiers de reconquête républicaine, dont les objectifs sont de renforcer la présence des forces de l'ordre sur le terrain, de mettre en place des actions pour démanteler les trafics de stupéfiants et les réseaux de l'économie souterraine, d'établir de nouvelles relations avec la population.

Avec l'ancienne Commissaire de Vénissieux, nous avons défini quatre axes stratégiques : la lutte contre les trafics, l'occupation abusive des parties communes, la réappropriation/sécurisation de l'espace public, la délinquance routière, en particulier celles des deux-roues. Pour le commissariat de Vénissieux, notre engagement dans le dispositif de PSQ a permis l'arrivée de 26 effectifs supplémentaires. Par ailleurs, nous demandons la présence plus régulière des motards CRS sur notre territoire, comme cela avait été le cas avant le 1er confinement. Les résultats sont là : en 2019, 90 kilos de produits saisis et 20 personnes écrouées.

Les résultats sont aussi dans la perception des habitants conscients du travail effectué sur les points de deals et sur la lutte contre les rodéos. Un travail est en cours, en vue de la mise en place de nouveaux dispositifs. J'en informerai les habitants le moment venu.

Alors, est-ce suffisant ? Non. Doit-on se satisfaire des résultats obtenus ? Non. Citez-moi une ville en France qui a résolu les problèmes de délinquance et d'incivilités du jour au lendemain ? Il n'y en a pas. Existe-t-il une solution miracle ? Pas plus.

La mission régaliennne de l'Etat doit être accompagnée par une volonté politique sans faille. On en revient toujours au même problème. Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, près de 13 000 postes de police nationale et gendarmerie ont été supprimés. On ne les a jamais retrouvés depuis. Les effectifs de CRS ont chuté de 20% depuis 2007. En dix ans, entre 2005 et 2014, les douaniers ont perdu près de 2 700 postes, et diminuent en moyenne de 250 postes par an. Pour la lutte contre le trafic de stupéfiants, ce sont des moyens humains qui manquent cruellement.

On considère, par ailleurs, qu'un commissariat sur quatre est vétuste en France. Un état des lieux que l'on peut étendre à la justice, avec des tribunaux submergés et un manque de personnel criant.

L'Etat doit donner l'impulsion, s'engager franchement tant en moyens humains, en présence sur le terrain, qu'en équipements de la Police Nationale pour faire reculer la délinquance et l'économie souterraine qui rongent la vie des quartiers et de leurs habitants dans de trop nombreuses villes en France.

Jamais dans son histoire Vénissieux n'a fait preuve d'angélisme. Elle se bat tous les jours pour faire respecter ce droit essentiel à la tranquillité et à la sécurité. Une chose est sûre : ce n'est pas la démagogie qui nous fera avancer sur ce terrain-là. Instrumentaliser les problèmes de sécurité n'est pas sérieux, vouloir les réduire au seul territoire vénissien, alors que toutes les villes en France font face à des problèmes de délinquance et d'incivilités, est grotesque.

Michèle PICARD - *Maire*



ECHOS

Sur les quinze conseillers municipaux de l'opposition, seuls trois étaient présents ce lundi 4 octobre en conseil municipal. Complètement aphone, notre opposition brille par son absence. Seul Christophe Girard tente d'exister, intervenant sur tous les dossiers, quitte à être hors sujet. Les marcheurs d'Yves Blein ont complètement disparu de la scène politique. Leur absence répétée en conseil municipal est un manque total de respect des Vénissiens et de la démocratie locale. Tant pis pour eux, les assemblées générales de conseils de quartier sont un succès, la démocratie locale est bien vivante.